

Centre Expert Troubles bipolaires (CHU Grenoble-Alpes)

Centre Expert



Domaines d'activités principaux

Soins psychiatriques et de réhabilitation



Coordonnées

Au CHU Grenoble Alpes Service de psychiatrie de l'adulte
Pavillon Dominique Villars, Hôpital Nord 38043 Grenoble

CEBP@chu-grenoble.fr

04 76 76 62 88

https://www.chu-grenoble.fr/sites/default/files/content/service/documents/2023-02/plaquette_ce_tb_grenoble-2021.pdf



Zones géographiques d'exercice

Voir la liste des intercommunalités concernées



Modalités d'accès

Qui peut solliciter la structure ?

Professionnel

Présentation

Les Centres Experts sont spécialisés dans l'évaluation, le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Ils réunissent des équipes pluridisciplinaires qui utilisent les mêmes standards d'évaluation par pathologie Le Centre Expert des troubles bipolaires dépend du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de la Tronche.

Objectifs & Missions

Les Centres Experts sont des émanations des hôpitaux psychiatriques, spécialisés sur le diagnostic et l'aide à la prise en charge d'une pathologie psychiatrique spécifique. Ils proposent :

- Des consultations spécialisées pour un diagnostic ou un avis thérapeutique ;
- L'accès à un bilan exhaustif et systématisé réalisé en hôpital de jour pour des patient-e-s adressé-e-s par un médecin généraliste, un-e psychiatre ou un centre ressources ;
- La participation à des projets de recherche clinique visant à mieux comprendre la pathologie et à planifier de nouvelles stratégies thérapeutiques.

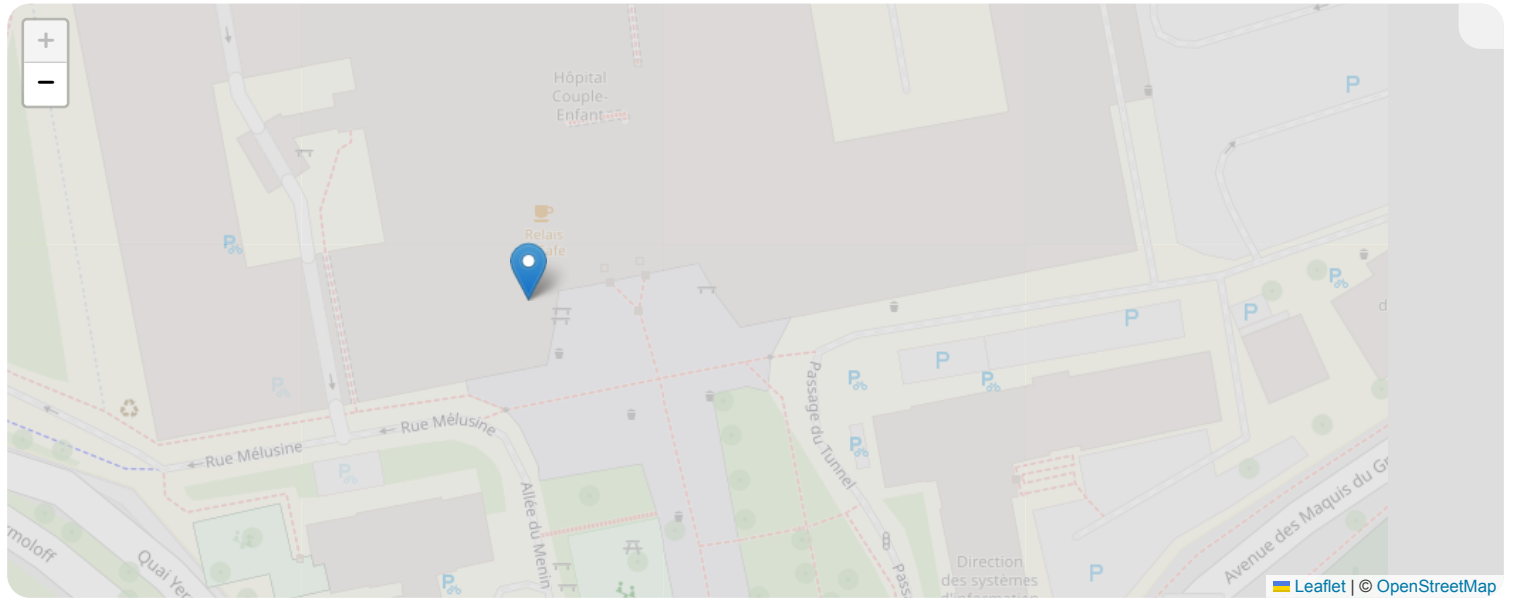
Le centre expert s'adresse à tous les patients qui souffrent de troubles bipolaires déjà diagnostiqués mais aussi aux sujets dont le diagnostic est envisagé mais pas encore établi et qui souhaitent bénéficier d'une confirmation de diagnostic. Le patient devra être suffisamment stable, c'est à dire à distance d'un épisode de dépression ou d'excitation caractérisé.

Il vise à établir un diagnostic, à évaluer les caractéristiques du trouble comme les réponses aux traitements antérieurs et à rechercher des comorbidités psychiatriques et somatiques. Il peut proposer un bilan neuropsychologique et permet de bénéficier de recommandations thérapeutiques personnalisées, en fonction des données les plus récentes de la littérature scientifique.

Il s'agit donc de proposer un « état des lieux » complet de la maladie, ce qui permet de définir les orientations possibles de la prise en charge thérapeutique, mais aussi de suivre l'évolution de la maladie.

MODALITÉS D'ACCÈS

Les Centres Experts reçoivent les patients adressés par leur psychiatre ou leur médecin généraliste. Les évaluations réalisées au Centre Expert ne se substituent pas au suivi réalisé par le médecin ou psychiatre traitant.



[Signaler une erreur](#) >